

# Appels gratuits vers les mobiles: SFR fait aussi sa révolution

La déflagration de la bombe [Freebox Revolution](#) avec **les appels vers les téléphones mobiles inclus dans le forfait** (notamment) aura soufflé sur SFR. L'opérateur vient d'annoncer à son tour une offre équivalente pour ses abonnés en dégroupage total. « *Cette offre est étendue à tous nos clients Neufbox* », nous confirme le service de communication du groupe. Autrement dit, contrairement à Free qui impose le passage à un nouveau forfait (lequel augmente d'une poignée d'euros au passage), le service d'appel vers les mobiles en France est proposé par défaut aux clients de SFR **à partir du 18 janvier prochain**.

Les **100.000 abonnés à l'offre Evolution**, lancée le 16 novembre 2010, en bénéficieront automatiquement, sans même à voir à le demander. Rappelons que le forfait Evolution, qui comprend l'accès ADSL, la télévision, la téléphonie fixe et, désormais, mobile, est proposé pour 36,90 euros augmentation de la TVA comprise (34,90 précédemment). Un prix qui tombe à 31,90 euros (rabais de 5 euros) pour ceux qui souscrivent à l'offre multipack (avec abonnement mobile Illimitycs).

Attention! SFR précise qu'il faudra souscrire **avant le 17 janvier** à la Neufbox Evolution pour bénéficier du nouveau service. Au delà, ce sera 1 euro de plus dans les deux cas (Evolution et multipack). Une manière de récompenser les clients actuels pour leur fidélité (et en attirer de nouveaux dans la semaine).

Les autres clients ADSL Neufbox de SFR souhaitant bénéficier des appels illimités vers les mobiles devront en revanche aligner **3 euros supplémentaires** à leur facture habituelle. Et cela, qu'ils soient totalement ou partiellement dégroupés. Ce qui leur coûtera entre 29,90 euros (dans le cadre d'une offre multipack) et 34,90 euros (augmentation de la TVA comprise).

Soit **des tarifs légèrement en deça de ceux de Free** à 35,98 (hors augmentation de la TVA à près de 2 euros). Pas de quoi faire réfléchir les nouveaux entrants qui seront peut-être indéfectiblement attirés par le lecteur Bluray de la Freebox Revolution. En revanche, l'initiative devrait limiter les fuites des abonnés de SFR vers Free, justement. Fuites que l'augmentation de la TVA prochainement appliquée sur les factures ADSL (à partir du 1er février chez SFR et Orange) pourrait accélérer puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'une rupture de contrat et permet au client de quitter son fournisseur à moindre frais.

SFR est donc le premier à réagir à la « révolution » de Free. Il ne devrait pas être le dernier. **Les appels illimités et inclus dans les forfaits Internet devraient donc se généraliser en France** à termes. A la manière du triple play et du « vrai » haut débit inauguré par Free en 2002 (avec la première offre à 15 mégabits en France contre 512 Kbit jusqu'alors), la filiale d'Iliad a donné le la des appels vers les mobiles intégrés.